



Description des pratiques cynégétiques en Guyane : le programme des enquêtes chasse

© ONCFS

▲ Enquête auprès d'un chasseur à Saint-Georges.

Il existe en Guyane une très grande palette de pratiques de chasse, qui traduisent des habitudes de transmission de savoirs concernant tant les milieux naturels fréquentés que les espèces animales ciblées, ou encore les objectifs de rentabilité recherchés. L'ONCFS travaille à décrire de façon neutre et chiffrée cette activité sous ses diverses composantes, en collaboration étroite avec les chasseurs, afin de mieux connaître sa réalité et d'apporter une expertise robuste aux décideurs.

FRANÇOIS KORYSKO

ONCFS, Délégation interrégionale Outre-mer, Cellule technique de Guyane – Cayenne.

Contact : francois.korysko@oncfs.gouv.fr

Un effort collectif de long terme

La description des pratiques de chasse en Guyane constitue un axe de travail fort des équipes de l'ONCFS depuis deux décennies. Ce suivi à long terme permet notamment de détecter des tendances pour les populations de gibiers via la proportion relative des différentes espèces dans les tableaux de chasse, des comparaisons de durée des sorties de chasse à 10 ans d'intervalle, ou des rendements par sortie. Au travers de plusieurs programmes associés à divers financements publics, en particulier de la part de la Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL) et du Parc amazonien de Guyane (PAG), et grâce aux contributions de volontaires successifs, contrats courts et vacataires, plus de 16 000 sorties de chasse ont été documentées.

En 2016, un appel à projet pour des financements FEDER Biodiversité a rendu possible le développement à plus large

échelle des enquêtes par le recrutement direct de 10 chasseurs, le projet se chiffrant à 250 000 € (temps de travail des agents de l'ONCFS inclus). La suite de l'article se concentre sur la méthode de travail appliquée et les résultats obtenus pendant cette période 2016-2018.

La construction d'un réseau de chasseurs de confiance, gage de qualité du travail

L'enjeu crucial de cette étude est de s'assurer de la sincérité et de la représentativité des données collectées. À cet effet, l'action des enquêteurs constitue le cœur du dispositif de description des pratiques cynégétiques en Guyane (*encadré*).

Afin de disposer de données fiables et de qualité, l'ONCFS a recherché et recruté des personnes disposant d'un solide socle de connaissances sur la chasse guyanaise, capables de suivre l'activité d'au moins

20 chasseurs représentatifs et étant elles-mêmes reconnues comme des interlocutrices de confiance et de référence par ces chasseurs. L'ensemble du réseau des enquêteurs suit à terme plus de 300 chasseurs.

L'ONCFS s'est attaché à choisir des chasseurs sur l'ensemble du littoral, de toutes origines et bien installés dans les villages. L'acceptation par la communauté des chasseurs locaux se base tout particulièrement sur une confiance forte avec l'enquêteur chasse de la zone. Le choix des enquêteurs s'est effectué après désignation par une association représentative ou par le biais des collègues de l'ONF ou des brigades de Gendarmerie qui connaissent bien les habitants du territoire, et parfois après consultation du chef coutumier du village. Les associations de chasseurs contactées n'ont quant à elles pas donné suite aux sollicitations de l'ONCFS.

Des partenariats se sont également noués avec les services de police (Service mixte de police de l'environnement (SMPE), Gendarmerie en particulier, mais aussi Douane, Police aux frontières (PAF) et Réserve naturelle nationale (RNN) de l'Amana), afin de disposer de données sur les prélèvements de gibier et les modalités des sorties de chasse observés lors des contrôles.

Le retour des saisies et des analyses avec les enquêteurs et les chasseurs, une étape cruciale

Une fois par trimestre au minimum, et autant de fois que cela lui paraît nécessaire, l'enquêteur organise une rencontre avec les chasseurs, permettant à l'ONCFS autant qu'à lui-même de présenter les résultats des enquêtes chasse et d'aborder tout sujet relatif à cette question.

Il semblait essentiel de procéder à un retour fréquent des données vis-à-vis des participants, afin de montrer que cette enquête ne peut se réaliser sans eux et de



▲ Un séminaire de restitution des résultats a eu lieu à mi-chemin du programme des enquêtes chasse, en octobre 2017, en présence du Directeur général de l'ONCFS.

maintenir une motivation absolument nécessaire pour une étude à long terme.

L'ensemble des enquêteurs a été invité à un séminaire de restitution des résultats à mi-chemin du projet, en octobre 2017, en présence du Directeur général de l'ONCFS. Chaque enquêteur portait un polo comportant le logo de l'établissement et la mention « Enquêteur chasse » dans le dos. Ce détail vestimentaire, qui pourrait paraître mineur, avait vocation à renforcer le sentiment d'appartenance à un projet global.

L'ONCFS a également encouragé et favorisé les dialogues entre enquêteurs sur le territoire, afin que chacun compare sa méthode de travail, échange sur les données collectées et analysées. Dans ce cadre, des sorties de chasse entre enquêteurs ont été organisées, pour permettre à chacun de partager ses pratiques, ses terrains de chasse et les techniques développées pour certaines espèces.

Des premiers résultats prometteurs, supports de futures analyses scientifiques

Afin de proposer des résultats rapidement et compréhensibles facilement, une première analyse simple de la base de données collectées a été effectuée. Les résultats sont présentés sur le site internet développé dans le cadre de ce projet : <https://guyane.oncfs.fr/>.

Proportion de sorties de chasse de jour et de nuit

La situation est contrastée selon les groupes de chasseurs. La chasse de nuit n'est pas interdite en Guyane, mais la majorité des sorties ont lieu de jour

(figure 1). Ces sorties diurnes sont liées aux chasses courtes, proches des villages, et aux techniques de chasse avec vision du gibier comme les agoutis, cochons bois, perdrix, pakiras, singes, hoccas, marails, toucans¹. Les sorties nocturnes, souvent plus longues, visent la chasse de gibiers différents comme les pacs, les tatous, les daguets, les tapirs, les caïmans, qui sont des espèces plus actives durant la nuit.

Moyens d'accès à la zone de chasse

Ils dépendent fortement de la distance à parcourir pour atteindre ladite zone. Les enquêteurs montrent qu'il y a beaucoup de sorties en voiture pour l'île de Cayenne, et en pirogue à moteur dans les zones de Régina, Saint-Georges, Mana ou Sinnamary, dont le réseau hydrographique est complexe. Les deux-roues sont très utilisés à Awala-Yalimapo, où les zones de chasse sont proches des lieux de vie. Pour la même raison, la marche à pied est privilégiée par les chasseurs du village Prospérité et par ceux d'Apatou (figure 2).

Modes de chasse

Les enquêtes montrent que la grande majorité des sorties se déroulent à pied, le chasseur traquant le gibier en suivant des layons en forêt, de jour comme de nuit. Les autres modes de chasse représentés sont la pirogue à moteur, les chiens, surtout dans la zone d'Apatou pour chasser le pakira, et l'affût pour les gibiers attirés par les graines (agouti, tapir, pac), en particulier autour de Kourou.

1. Pour en savoir plus sur toutes ces espèces, des fiches de description et des photographies sont consultables librement sur le site <https://guyane.oncfs.fr>.

► Encadré • Les données collectées par les enquêteurs chasse

L'ONCFS fournit un carnet d'enquêtes papiers, regroupant 18 champs de données à remplir :

- heures et jours de départ et de retour de la chasse ;
- but principal de la sortie (choix multiple) ;
- nombre de chasseurs et de fusils ;
- lieu de départ ;
- moyen d'accès à la zone ;
- mode de chasse ;
- zone de chasse (carreau de 5 km de côté) ;
- tableau de chasse avec nom de l'espèce prélevée, âge, vente de l'espèce, utilisation particulière de certaines parties de l'animal.

Les données sont déclaratives et anonymes, seul l'enquêteur connaît les chasseurs. Il est demandé aux enquêteurs de faire remonter un nombre minimal de carnets par mois, dépendant du nombre de chasseurs suivis. Tous les 15 jours environ, un agent de l'ONCFS contacte et rencontre les enquêteurs chasse sur l'ensemble du territoire. Il échange sur leurs missions, sur la récolte des données en quantité et en qualité, et sur la communication auprès des chasseurs.

Figure 1 Proportion de sorties de chasse diurnes, nocturnes et mixtes. (NA = sans données.)

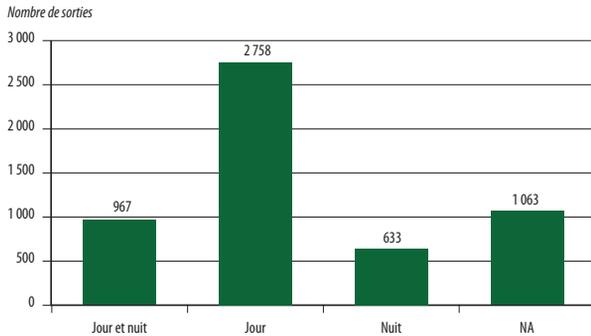
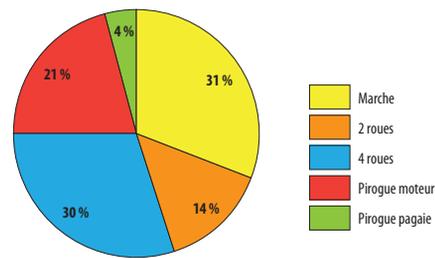


Figure 2 Moyens d'accès aux zones de chasse, toutes sorties confondues.



Tableaux de chasse

Les tableaux sont très variables et dépendent :

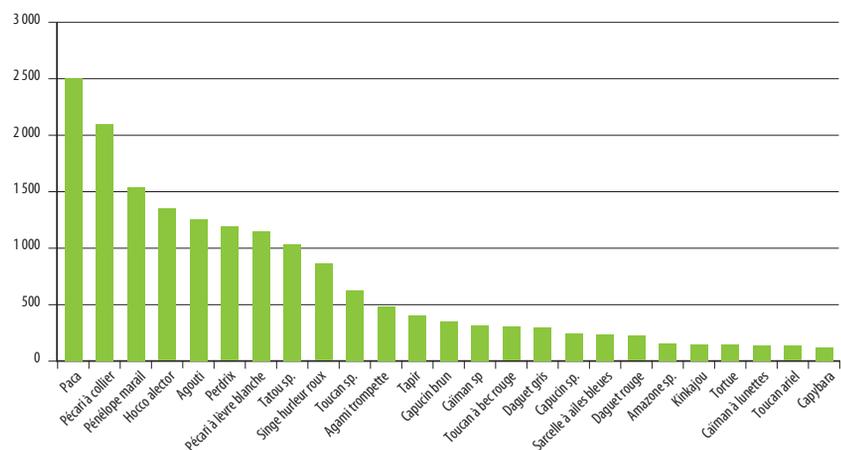
- de la zone de chasse (espèces présentes et abondance de celles-ci) ;
- de la finalité de la chasse (subsistance, loisir, commerce) ;
- des techniques de chasse utilisées (jour ou nuit, à pied, en pirogue, etc.).

En additionnant tous les groupes de chasseurs suivis, les espèces les plus abondamment prélevées sont par ordre décroissant le pac, le pakira, le marail, le hocco, l'agouti, la perdrix, le cochon bois, le tatou, le singe hurleur, etc. (**figure 3**). Toutes ces espèces sont soumises à un quota de prélèvement mais elles peuvent être chassées toute l'année.

Cette base de données sera mise à disposition de statisticiens et scientifiques de l'ONCFS et d'autres organismes pour des travaux d'analyses plus approfondis. Elle a vocation à être partagée avec d'autres acteurs en Guyane, en particulier

Figure 3 L'ensemble des tableaux de chasse.

Enquêtes réalisées auprès de 250 chasseurs, de janvier 2016 à janvier 2019, sur l'ensemble de la partie Nord de la Guyane (Apatou à Saint-Georges).



le PAG qui a mené les mêmes enquêtes dans la zone sud de la région, mais aussi avec la future Agence régionale de la biodiversité, des universitaires ou des acteurs associatifs cynégétiques ou de la protection de la nature.

Focus sur un village : le village amérindien Prospérité

Ce jeu de données collecté par l'enquêteur chasse du village est le plus complet car il a suivi l'ensemble des chasseurs (au nombre de 34 au sein d'un village de 200 personnes) sans interruption, et avec un effort de collecte équivalent, pendant deux ans et demi.

L'enquêteur a été désigné par l'autorité coutumière, lui garantissant une légitimité essentielle.

Tous les chasseurs pratiquent une chasse de subsistance, c'est-à-dire qu'ils obtiennent leur apport protéiné journalier à partir du gibier tué à la chasse (et également à partir de la pêche).

Ce sont des chasses rapides (**figure 4**), solitaires, effectuées en très grande majorité autour du village, à pied et sans chien. De petites espèces sont prélevées quotidiennement et les plus grosses prises sont partagées au sein du village (**figure 5**). Le chef coutumier veille à l'application de la réglementation et au maintien de pratiques de chasse compatibles avec les modes de vie du village.



▲ Le pécaric à collier, une des espèces les plus prélevées par les chasseurs guyanais.

Figure 4 Durée des sorties de chasse.

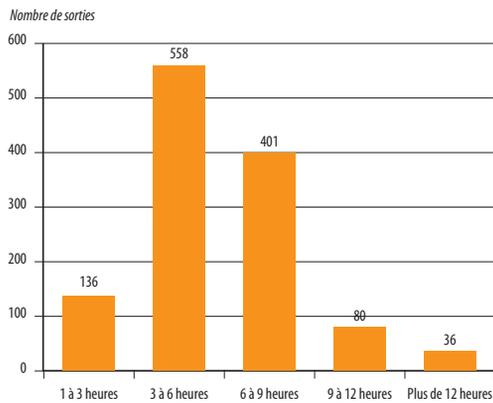
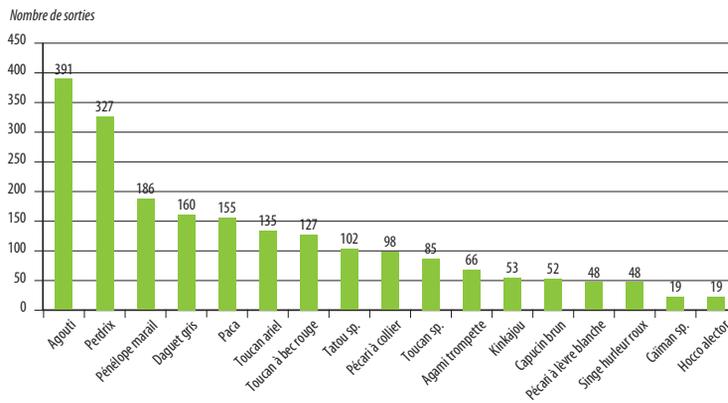


Figure 5 Tableau de chasse.



Communication des résultats par divers médias

Le projet comporte un volet « communication » développé, afin de montrer aux enquêteurs et aux chasseurs participants les résultats de leur participation, mais aussi d'utiliser ces premières analyses pour envisager des recommandations de gestion, de sécurité des pratiques ou d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD).

Le site internet « <https://guyane.oncfs.fr> » est la première vitrine d'exposition des résultats des enquêtes, à la fois par une présentation des données commune par commune, mais aussi grâce à la possibilité pour les enquêteurs de saisir directement en ligne les données des enquêtes sur un espace dédié.

Des vidéos ont été réalisées avec le concours des enquêteurs chasse sur tout le territoire. Elles permettent de décrire les méthodes de travail des différents enquêteurs, de présenter les lieux de chasse et les techniques observées. Elles ont été partagées sur la chaîne Youtube de l'ONCFS.

Basé sur les retours des enquêteurs chasse et sur le travail de terrain, un guide du jeune chasseur a été élaboré. Il contient en particulier des conseils sur la sécurité

à la chasse (manipulation d'une arme de chasse, déplacements avec une arme, situations de danger en forêt...), des notions d'écologie des espèces chassées et des éléments de réglementation. Le guide est disponible en français et en mawina tongo. Sa rédaction a été réalisée par l'ONCFS et l'association Mama Bobi basée à Saint-Laurent-du-Maroni. Le guide du jeune chasseur est distribué aux enquêteurs chasse, qui le diffusent aux chasseurs qu'ils connaissent dans les villages ; il est également diffusé dans les armureries, les associations de protection de l'environnement et les associations de chasseurs, ainsi qu'aux particuliers qui le demandent². L'ONCFS souhaitait également s'adresser aux plus jeunes et a conduit l'élaboration d'un livret d'activités sur la faune sauvage en Guyane à destination du jeune public intitulé « Les habitants de la forêt ». L'équipe des enquêteurs chasse a inspiré et participé à la définition de cet ouvrage, qui propose aux lecteurs de découvrir la faune sauvage de Guyane, les relations entre les hommes et les animaux, les études, la mise en valeur et la protection de ces habitants de la forêt. Chaque page intègre des activités pédagogiques destinées à un jeune public. Élaboré par l'association Graine Guyane et par l'ONCFS, il présente en particulier les chaînes alimentaires, le fonctionnement des écosystèmes, la reproduction, la place des animaux dans la culture guyanaise et des moyens pour participer à leur préservation.

2. Il est disponible en téléchargement libre et gratuit sur le site internet (<https://guyane.oncfs.fr/parution-du-guide-du-jeune-chasseur/>).

Conclusion

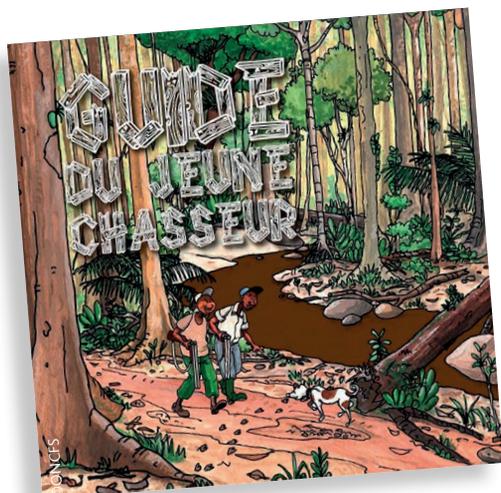
Ces enquêtes ont pour but d'avoir une vision conforme de ce qu'est la réalité de la chasse en Guyane, en intégrant des chasseurs volontaires dans la démarche de bien connaître la pratique sur une partie du territoire guyanais. Ce réseau d'enquêteurs permet d'entretenir des échanges essentiels entre groupes de chasseurs et entre chasseurs et ONCFS. Il constitue une première expérience de mise en réseau territorial et servira de source d'inspiration pour un futur réseau de formateurs au permis de chasser.

La connaissance des pratiques permet à la fois de bien pouvoir les prendre en compte, de disposer de résultats utiles aux décideurs politiques et administratifs, et de pouvoir étudier d'éventuelles évolutions de la réglementation à l'aune des réalités d'un terrain complexe et varié.

L'ONCFS va poursuivre ce travail au travers d'un nouveau projet en 2020, en centrant davantage les enquêtes sur les oiseaux forestiers les plus chassés, afin de proposer des recommandations de gestion cynégétique pour ces espèces.

Remerciements

Tout d'abord, merci à ceux sans qui rien de ce qui a été exposé ici n'existerait, à savoir les enquêteurs chasse : Bernadine Philogène, Baptiste Enor, Marc-Eric Ellart, Alwin Anakaba, Frédéric Clabaut, Fernando Silva Farias, Candido Ferreira Do Amaral, Luis Sales de Souza, Rosivaldo Sena da Silva, Marc-Gilles Appollinaire et Reggy Thérèse. Merci également à Marc Perroud, directeur de Mama Bobi, à Cécile Richard-Hansen, à la DEAL de Guyane, au FEDER, aux directeurs interrégionaux Outre-mer successifs de l'ONCFS pour leur soutien (Dominique Gamon, Guillaume Bruneteau, Marion Olgagnon), à Roland « Tony » Sjabere, chef coutumier de Prospérité, ainsi qu'au SMPE. ●



◀ Un guide du jeune chasseur en Guyane a été réalisé à partir des résultats des enquêtes chasse et du travail de terrain.